

# JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR INDUSTRIEL ET COMMERCIAL DU NORD.

ANNONCES & AVIS DIVERS.

Ce journal paraît deux fois la semaine : le Mercredi et le Samedi.

ADONNEMENT :  
 Pour Roubaix : 18 fr. par an,  
 — 10 fr. pour six mois,  
 — 6 fr. pour trois mois.  
 Pour le dehors, les frais de poste en plus.  
 Un numéro : 25 centimes.

ABONNEMENT ET RÉDACTION :

Au bureau du Journal, 20, rue Neuve,  
 A ROUBAIX,  
 Où l'on reçoit les annonces et les réclames.

Les annonces et les réclames publiées dans le Journal de Roubaix paraissent le Mercredi dans le Journal d'Annonces qui contient le BULLETIN COMMERCIAL de Roubaix et de Tourcoing.

Tout ce qui intéresse le commerce à un point de vue général sera inséré gratuitement.

ROUBAIX, 26 Janvier.

Le *Moniteur* contient dans sa partie officielle : Réception par l'Empereur de lettres qui lui ont été envoyées par plusieurs souverains ;

Décret autorisant la Société d'assurances mutuelles contre la grêle, formée à Beauvais, sous la dénomination de l'*Oise*, et approuvant ses statuts ;

Nominations de présidents de sociétés de secours mutuels ;

Réceptions par l'empereur : d'un lieutenant général au service de S. M. l'empereur d'Autriche ; — de l'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de S. M. la reine des Espagnes ; — du président du sénat de Belgique et de l'envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de S. M. le roi de Sardaigne ; — du ministre d'Etat et adjudant général de S. M. le roi des Pays-Bas, et l'envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire des Pays-Bas ; — de lettres de félicitations du gouvernement fédéral suisse et des villes libres de Brème et Hambourg ;

Nominations : dans la magistrature aux colonies ; — dans les tribunaux de commerce.

## CHRONIQUE LOCALE & DÉPARTEMENTALE

On lit dans le *Moniteur de l'armée* :

« En raison du peu de temps qu'ont encore à rester au service les militaires libérables dans le cours de l'année 1858, qui se trouvent actuellement absents de leurs corps, en vertu de congés de semestre, de convalescence ou autres, M. le ministre de la guerre a, par décision du 16 janvier, prescrit que ces militaires seront maintenus dans leurs foyers, et que les congés qu'ils ont précédemment reçus seront remplacés par des congés temporaires renouvelables. — Sont toutefois exceptés de cette mesure, les hommes liés au service dans les conditions de la loi du 26 avril 1855, et ceux qui demanderaient à rentrer à leur corps. »

Un arrêté de M. le préfet, en date du 15 janvier, fixe ainsi qu'il suit les jours et heures des opérations du tirage au sort de la classe de 1857, pour chacun des cantons de l'arrondissement de Lille :

Lille-Centre,	à Lille,	25 fév. 10 h.
Lille-Ouest,	à Lille,	25 id. midi.
Lille-Sud-Ouest,	à Lille,	27 id. 11 h.
Lannoy,	à Lannoy,	28 id. 11 h.
Seclin,	à Seclin,	1 <sup>er</sup> mars 11 h.
Roubaix,	à Roubaix,	2 id. 10 h.
Tourcoing-Nord,	à Tourcoing,	3 id. 10 h. 1/2
Tourcoing-Sud,	à Tourcoing,	3 id. midi.
Armentières,	à Armentières,	4 id. 10 h.
Lille-Nord-Est,	à Lille,	5 id. 10 h.
Lille-Sud-Est,	à Lille,	5 id. midi.
Quesnoy-s-Deûle,	à Ques.-s-D.	6 id. 11 h.
La Bassée,	à La Bassée,	8 id. 11 h.
Cysoing,	à Cysoing,	9 id. 11 h.
Haubourdin,	à Haubourdin,	10 id. 11 h.
Pont-à-Marcq,	à Pont-à-M.	11 id. 11 h.

On assure que l'ouverture de l'établissement du Conditionnement des laines et des soies aura lieu dès les premiers jours de février.

On attend l'autorisation nécessaire pour pouvoir fonctionner.

Cette utile institution est due à l'initiative de la Chambre consultative des Arts et Manufactures de Roubaix. Le Conseil municipal a hautement appuyé cette création, qui est destinée à sauvegarder les intérêts de l'industrie.

Par décret impérial du 13 janvier, M. Wallet, commissaire de police à Verdun, a été nommé commissaire central de police à Roubaix, en remplacement de M. Véry qui a reçu une nouvelle destination.

La solennité religieuse qui a eu lieu dimanche à Roubaix avait réuni une foule considérable.

Après avoir été passé en revue par le commandant, le corps des Sapeurs-Pompiers, con-

voqué pour la cérémonie, s'est rendu sur la place de la Mairie ainsi que la musique de la Grande-Harmonie.

M. le Maire, MM. les membres du Conseil municipal et de la Chambre consultative, MM. les fonctionnaires et employés des diverses administrations ont assisté au *Te Deum* en l'église Saint-Martin. On a remarqué le profond recueillement des fidèles pendant le chant de cette hymne de reconnaissance envers Celui qui tient dans ses mains la destinée des nations.

Après le *Te Deum*, la Société chorale, sous la direction de M. Julien Cateau, a chanté un *vivat* en l'honneur de S. M. l'Empereur.

En sortant de l'église, les autorités se sont rendues à l'Hôtel-de-Ville. Le corps des Sapeurs-Pompiers s'est formé en colonne et le défilé a eu lieu aux cris de : Vive l'Empereur ! répétés avec enthousiasme par les vétérans de la vieille garde.

A sept heures, un banquet régnait à l'hôtel des Pompiers les autorités municipales.

Au dessert, M. Dewarlez, l'honorable commandant du corps, s'est levé et a porté en ces termes la santé de S. M. l'Empereur :

Messieurs, nous allons porter une santé qui nous est chère à tous.

A S. M. Napoléon III ! à celui qui fait la force, la prospérité et la gloire de notre belle France.

Oui, Messieurs, sans l'énergie de notre souverain, le désordre serait partout et sans l'ordre, pas d'industrie, pas de commerce, pas de travail, aucune sécurité pour les honnêtes gens.

Ce matin, nous avons remercié Dieu d'avoir détourné le coup qui nous menaçait tous, maintenant, buvons à la santé de l'Empereur et de l'Impératrice.

Puisse les misérables auteurs et instigateurs de l'infâme attentat du 14 janvier, être mis au ban de toutes les nations civilisées !

Puisse la Providence déjouer constamment leurs criminels complots et conserver notre auguste Empereur pour le bonheur de la France et pour le repos de l'Europe !

Vive l'Empereur ! vive l'Impératrice !

Cette improvisation, inspirée par le motif même de la fête, a été applaudie chaleureusement et les cris de Vive l'Empereur ! Vive l'Impératrice ! ont été répétés avec énergie par toute l'assistance.

L'hôtel des Pompiers était illuminé. L'aigle impériale, placée au-dessus de la façade, tenait dans ses serres un transparent sur lequel on avait réuni les chiffres de Leurs Majestés Impériales.

Pendant la soirée, de nombreuses pièces d'artifice ont été tirées.

La fête s'est terminée vers onze heures ; chacun s'est retiré en emportant l'agréable souvenir de cette réunion de famille, véritable manifestation de sympathie envers la famille impériale.

On se plaint du mauvais état du pavage de la rue Blanche-Maille.

Deux voitures s'étant embourbées il y a quelques jours, on a été forcé, pour rétablir la circulation, de faire enlever les marchandises transportées par ces voitures.

Cette rue n'est pavée qu'au tiers de sa largeur ; peu de trottoirs y sont établis, il en résulte que la circulation n'y est pas facile.

La proximité de la station rend cet état de chose plus regrettable.

Nous sommes certain qu'une amélioration ne peut tarder à être apportée par qui de droit.

Des renseignements pris à bonne source nous permettent d'annoncer que la personne qui a été blessée près la station de Tourcoing en descendant du train pendant la marche, est en voie de guérison. Grâce aux soins qui lui ont été prodigués avec un zèle des plus louables, la position s'est beaucoup améliorée ; aucune suite fâcheuse n'est à craindre.

La commission départementale formée pour l'examen du chemin de fer projeté entre Arras et Hazebrouck, vient de se réunir à Lille. Elle s'est prononcée à l'unanimité, dans tous les sens

## FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX

DU 27 JANVIER 1858.

### UNE PLACE ET UN MARIAGE

Quatre voyageurs occupaient l'intérieur de la diligence allant de Bordeaux à Paris. L'appel du départ avait fait connaître leurs noms. C'étaient, pour les deux premiers numéros, M. Dufour et mademoiselle Aménaïde Dufour, sa fille ; et pour les deux coins, M. Raymond et M. Bernard.

Les premières minutes du voyage furent, comme à l'ordinaire, consacrées à un rapide examen, à un échange de regards furtifs et curieux. M. Dufour était un homme d'une cinquantaine d'années, gros et fleuri, à l'air jovial et débonnaire. En le voyant, et surtout en l'écoulant, on devinait tout de suite le négociant grichu qui se repose avec délices et avec orgueil à l'ombre de quinze ou vingt mille livres de rente. Dix-huit ans, une figure intéressante, une jolie tournure, un caractère aimable et doux, tels étaient les avantages de mademoiselle Aménaïde. MM. Raymond et Bernard paraissaient âgés l'un et l'autre de trente à trente-deux ans ; ils n'étaient ni bien ni mal ; leurs manières annonçaient une bonne éducation et l'usage du monde.

Bernard connaissait M. Dufour et sa demoiselle ; Raymond voyait ses trois compagnons

pour la première fois. Ce fut l'ancien négociant qui rompit le silence ; mais il se renferma d'abord dans le cercle discret des banalités les moins compromettantes. Il parla du beau temps si rare en hiver, et de l'agrément qu'il y aurait à n'être que quatre dans l'intérieur d'une diligence ; il manifesta la douce espérance d'arriver au terme du voyage sans être troublé par un changement de température ou par un incommode surcroît de voyageurs.

Bientôt la conversation devint plus familière, plus intime. M. Dufour ne cacha pas ses projets ; il faisait un voyage d'agrément, et comptait passer à Paris la fin du carnaval et le carême tout entier.

Vers le soir, Raymond et Bernard descendirent de voiture pour gravir une côte à pied. C'étaient deux intrépides marcheurs, et ils résolurent d'aller jusqu'au relais suivant en se promenant au pas de course. L'un des deux offrit à l'autre d'excellents cigares de la Havane, et, chemin faisant, ils ne tardèrent pas à entamer le chapitre des confidences mutuelles.

— Je vais à Paris, dit Raymond, pour solliciter une place que je suis à peu près sûr d'obtenir.

— Moi, reprit Bernard, je ne vous dissimulerai pas le tendre sentiment que m'a inspiré mademoiselle Aménaïde.

— La place est agréable et lucrative : peu de chose à faire et six mille francs de bénéfice par an.

— La jeune personne est charmante ; fille unique, et cent mille francs de dot en attendant vingt mille livres de rente.

— Par suite de quelques circonstances très heureuses pour moi, on ignore généralement

que la place va devenir vacante ; de sorte que je n'ai pas de compétiteurs.

— M. Dufour habite la campagne depuis trois ans ; sa fille est un trésor caché que j'ai découvert et dont nul rival ne me dispute la possession.

Puis chacun se mit à dérouler les moyens par lesquels il comptait arriver à son but ; le double plan de campagne fut divulgué dans ses détails.

En remontant en voiture, les deux nouveaux amis, fatigués par une longue marche et par une abondante conversation, se reposèrent dans le silence et dans une méditation profonde. Raymond regarda plus attentivement mademoiselle Aménaïde, dont la beauté ne l'avait pas frappé d'abord. Elle lui parut adorable, grâce aux éloges et aux calculs de Bernard. « Une pareille femme, pensait-il, irait fort bien avec la place que je sollicite. »

De son côté, Bernard disait tout bas : « Un homme marié, un père de famille, a besoin d'une position dans le monde ; une bonne place augmentera ma considération et ma fortune ; je suis moins riche que mademoiselle Dufour, mais si je me présentais au beau-père avec un bel emploi, il n'hésiterait pas à m'accorder la main de sa fille. »

Ces réflexions produisirent leur effet ; Bernard questionna adroitement Raymond, et obtint de précieux renseignements sur les démarches et les manœuvres que le solliciteur avait préparées. Il prit des notes perfides et il combina ses moyens de trahison.

Raymond déploya toute son habileté près de mademoiselle Aménaïde que Bernard négligeait dans ses préoccupations ambitieuses ; il s'attacha surtout à captiver les bonnes grâces de M.

Dufour en flattant sa vanité et en applaudissant ses calembourgs. Cependant, et malgré tous ses soins, il avait peu de chance de succès, Bernard était estimé du père et bien reçu par la fille ; il devait leur voir tous les jours et leur servir de guide et de cicérone dans leurs visites aux monuments et aux curiosités de Paris, car Bernard connaissait à fond la capitale où il avait passé plusieurs années de sa jeunesse. Raymond, au contraire, allait pour la première fois à Paris où il ne lui était guère permis de cultiver la connaissance de M. Dufour, car l'emploi qu'il sollicitait réclamait tous ses moments.

Après trois jours de route, les voyageurs arrivèrent. M. Dufour alla se loger dans un hôtel de seconde classe, agréablement situé entre le Palais-Royal et le boulevard des Italiens. Par un sentiment de convenance, Bernard ne se logea pas dans la même maison : il suivit Raymond dans un hôtel voisin, et il lui dit :

— J'espère que vous ne songerez aux affaires qu'après avoir consacré quelques jours à satisfaire une curiosité bien légitime ?

— Je le voudrais, répondit Raymond, mais c'est impossible. Avez-vous oublié ce que je vous ai dit ?

— Non, je n'ai rien oublié.

— Eh bien ! vous savez donc que pour conserver mes avantages, il faut me hâter.

— Oui, sans doute, mais une semaine donnée aux plaisirs, ce n'est pas trop.

— C'est tout compromettre.

— Trois ou quatre jours, du moins.

— Pas un seul.

— Quoi ! pas même la journée de demain ?

Cependant M. Dufour et mademoiselle Aménaïde comptent sur vous.

— Ils ne m'en ont rien dit quand j'ai pris